

## STRATEGIE DE COOPERATION EUROPEENNE POUR LES ACTEURS DE LA CULTURE

### *Comment les acteurs culturels du territoire pourraient davantage mobiliser les programmes de coopération européenne ?*

*Compte rendu de l'atelier exploratoire du mardi 6 juin 2023, Centre culturel L'Alboru, Bastia, 9h30-12h*

---

Le rapport du jury justifiant la non-sélection de *Bastia-Corsica* dans la short-liste des villes candidates au label de capitale européenne 2028 a pointé un déficit structurel de partenariats européens.

Cette remarque rejoint un constat - la très faible mobilisation des programmes de coopération par les acteurs culturels du territoire- mais ne reflète pourtant pas le désir souvent formulé des acteurs culturels de s'ouvrir, de se diffuser et d'échanger à l'international.

Soucieuse de prolonger le travail collectif accompli dans le cadre de la candidature, l'association Bastia Corsica 2028 a organisé un atelier pour clarifier cet apparent paradoxe : les acteurs culturels souhaitent plus de coopération mais sollicitent peu les programmes de coopération européenne. Et ainsi contribuer à une amélioration des pratiques de coopération effective.

Cet atelier exploratoire a permis d'amorcer des échanges autour de 4 objectifs :

- Etablir la cartographie et la caractérisation des programmes européens liés à la culture.
- Faire l'état des lieux des compétences locales en termes de diffusion, sensibilisation et accompagnement des acteurs culturels pour mobiliser des fonds européens.
- Recenser la liste des besoins/craintes des acteurs culturels face aux programmes européens
- Ebaucher des pistes de dispositifs facilitant l'engagement des acteurs culturels corses sur les programmes européens.

Les quelques éléments de compte-rendu sont une modeste contribution à la nécessaire élaboration d'une stratégie de coopération européenne pour les acteurs de la culture.

## TIPS POUR LES ACTEURS CULTURELS

### ***1/ Ne pas se précipiter sur un programme européen trop complexe***

Il existe de nombreux programmes de coopération européenne, très diversifiés : tous ne sont pas pertinents pour les acteurs de taille modeste et peu expérimentés.

Il faut prendre le temps de s'interroger sur ses besoins avant de foncer sur tel ou tel programme européen car certains demandent un accompagnement technique fort et pourraient fragiliser de trop petites structures.

Il est parfois plus facile de trouver le bon guichet de financement une fois le consortium de partenaire établi (il est même parfois possible de faire de la coopération hors programmes de coopération, dans le cadre notamment de projets liés à l'Université)

### ***2/Se créer un réseau de partenaires***

Pour faire de la coopération, il faut avoir des partenaires. Une expérience de mobilité dans le cadre d'un programme type *Erasmus +* peut permettre de se créer le nécessaire réseau de partenaires avec lesquels développer ensuite des projets de coopération.

<https://info.erasmusplus.fr/erasmus/102-qu-est-ce-qu-erasmus.html>

### **3/ Viser une montée en expérience et en compétence progressive**

Il est important de commencer à petite échelle : commencer par être partenaire plutôt que chef de file, s'adosser à une structure plus mûre, plus expérimentée.

En cas d'autofinancement, penser à l'opportunité de valoriser des RH (temps humain) ou des infrastructures (locaux, matériel...).

### **4/ Pour les programmes complexes, recourir à une AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage)**

Dotée d'une expérience et d'une méthodologie, une bonne AMO est « une vraie béquille pour les acteurs ». Elle établit la méthode partagée entre les différents partenaires et soutient le porteur de projet sur l'ensemble des aspects de coopération (y compris la dimension linguistique et la gestion administrative des fonds).

Le témoignage du cabinet CDInnov évoque la possibilité de s'adapter au cas par cas et d'accompagner aussi bien les collectivités que les petits acteurs (il rappelle que dans les programmes européennes il y a beaucoup de petites structures).

Concernant la prise en charge des frais d'AMO, si le projet aboutit, il peut y avoir récupération sur le budget du projet, en frais de gestion. Mais pour une petite structure, il y a actuellement un risque si le projet n'aboutit pas.

## **PISTES DE FACILITATION/AMELIORATION**

### **Quelques pistes en matière d'information/animation/montée en compétences des acteurs**

- Mettre en place un DLA (dispositif local d'accompagnement) collectif avec Corse Active Pour l'Initiative autour de la question de la coopération européenne dans le domaine de la culture. Gratuit, d'une durée entre 6 mois et un an, ce dispositif peut être lancé rapidement et marquer un jalon fort de cette phase d'amorçage d'une stratégie, dans une approche collaborative et collective. <https://capi.corsica/se-documenter/centre-de-ressources-dla-financement/dla/>
- Créer un Guichet unique de Coopération européenne pour les acteurs de la culture au sein du jeune Centre Europe Direct - l'Europa in Corsica ; pour pouvoir orienter les acteurs vers le bon interlocuteur/ le bon guichet d'aide. <https://www.europa.corsica/>  
*Etapas intermédiaires de court terme :*
  - le Centre Europe Direct pourrait adresser un questionnaire en ligne aux acteurs pour affiner la structuration/le périmètre de ce guichet unique.
  - affiner la cartographie des aides existantes et des initiatives du territoire
- Favoriser plus de transversalité/complémentarité côté CdC entre les différents responsables de programmes de coopération pour
  - Pour faire circuler l'information, mettre en place des permanences dans l'esprit des rencontres de territoire pour aller vers les acteurs (rendre l'information plus accessible, plus intelligible et plus visible)

- travailler davantage avec les directions de la culture/du patrimoine pour travailler à partir d'un annuaire sectorisé des acteurs et mieux cibler l'animation et la mise en réseau.
- Mettre en place un programme de mobilité Erasmus + pour les acteurs de la culture. Dans l'esprit des voyages de découverte et échanges de bonnes pratiques organisés par la CdC avec la CRESS en chef de file, on pourrait imaginer la mise en œuvre d'un programme de mobilité sur une problématique prioritaire pour les acteurs culturels, avec publication d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour y participer. <https://cress.corsica/>

### Quelques pistes en matière d'accompagnement technique pour mener des projets de coopération

- Favoriser la mutualisation de la prise en charge des frais d'une AMO
- Imaginer que la CdC mandate/finance une/des structures intermédiaires pour mettre en place de l'ingénierie/de l'accompagnement à la coopération pour les acteurs de la culture. « Une « task force » mise à dispo par la cdc pour accompagner les petites structures »

## A PROPOS DES PRINCIPAUX PROGRAMMES DE COOPERATION EVOQUES

### - **Interreg transfrontalier Marittimo** (Italie / France)

Programmation en cours 2021-2027, avec un axe sur les industries culturelles et créatives

Calendrier prochaine vague : septembre 2023 ;

Montant : 200 k€ ; 80% d'aide ; durée : 24 à 36 mois

La CdC est autorité de gestion et il y a une interlocutrice locale très engagée (Monia SANNA).

La CDC intervient dans l'information/accompagnement/détection de partenaires et l'accompagnement jusqu'à la mise en réseau.

Attention, programme complexe ! Renfort en ingénierie nécessaire !

<https://interreg-maritime.eu/fr/web/pc-marittimo/home>

### - **Erasmus +**

La CdC est également autorité de gestion et il y a une interlocutrice locale très engagée (Claire-Cécile CARLOTTI).

Un dispositif « clef en main » est proposé aux acteurs avec prise en charge de tous les frais.

### - **Europe Créative**

3 partenaires minimum, financement à 80%,

Focus sur le dispositif *Culture moves Europe* : nouveau programme pour la mobilité des artistes.

Assez simple car plusieurs appels à projet par an, souple et fait pour initier les coopérations, il ne nécessite pas beaucoup d'ingénierie.

Pas de durée prescrite car c'est le porteur de projet qui la détermine mais souvent max 48 mois et minimum 18 mois.

L'accompagnement des acteurs relève de la mission de service publique du Relais Culture Europe (dont Laurence BARONE est directrice adjointe)

Il y a notamment des formations en ligne dès parution des AAP (appels à projet) : ateliers individuels et collectifs pour accompagner l'aide à l'écriture du dossier.

Il y a même un dispositif d'appel à idées sur lequel les porteurs de projets sont écoutés et dirigés sur le bon guichet. <https://relais-culture-europe.eu/fr/le-programme-europe-creative>

D'autres programmes ont été évoqués :

- **Interreg Next-Med et Euro-Med**, mais ils n'ont pas été considérés comme pertinents à ce stade car ce sont des programmes très compétitifs (14 pays/69 régions)
- **Eurimage**, <https://www.coe.int/fr/web/eurimages> fonds culturel du conseil de l'Europe, mobilisable par les acteurs de l'audiovisuel. Paul ROGNONI (Mareterraniu production) a témoigné des coproductions auxquelles il est associé ; y compris avec la Sardaigne via Eurimage.

-----

## **ETAIENT PRESENTS A L'ATELIER:**

### **Relais Culture Europe**

Laurence BARONE, responsable nationale Europe créative

### **Direction des affaires européennes et internationales, CdC**

Claire-Cécile CARLOTTI (responsable des programmes Interreg, DAEI de la CdC)

Emmanuelle COULON (Centre Europe Direct)

Monia SANNA (Cheffe de Service des relations internationales responsable Marittimo, Collectivité Territoriale de Corse)

### **Directions des Affaires culturelles et Direction du Patrimoine, CdC**

Pierre-Jean CAMPOCASSO, directeur du Patrimoine

Andrée GOUTH-GRIMALDI, Directrice de la Culture

Yolaine LACOLONGE, référente BC 2028, Direction de la culturelle

Jean-François VINCENTI, Angela LUCCHINI et Léonar BASSU, Direction adjointe, en charge des arts visuels et de l'audiovisuel

### **Autres collectivités locales /institutions**

Delphine RAMOS et Constance RICHARD, Direction Affaires Culturelles Ville de Bastia

Jean-Joseph RENUCCI, Direction Affaires Culturelles Ville d'Ajaccio

Bertrand SARLANDE et Donia CRISTOFARI, Direction de la recherche, du transfert et de l'innovation, Université de Corse

Laura CASANOVA, cabinet de la Présidente de l'Assemblée de Corse

### **Acteurs culturels**

Christian ANDREANI, San Martinu Corsica et représentant du CESEC

Olivier BERTHOLET, Arts et noces troubles, Bastia

Julie CANARELLI, Corsicaluce, Nonza  
Jérôme CASALONGA, Centre culturel Voce, Pigna  
Juana MACARI, Centre culturel Una Volta, Bastia  
Jacques MATTEI  
Marie-Laure POVEDA, L'Aria Olmi Cappella  
Hélène TADDEI, Artmouv, Bastia  
Paul ROGNONI, Mareterraniu production, Ajaccio-Venaco  
Antoine VIVIANI, Providenza, Pieve

### **Acteurs de l'accompagnement**

Albert BOULANGER, David PASQUALINI, Pascal QUILICI, cabinet CDInnov  
Laura et Marie-Elisabeth FERRANDINI, cabinet Manifattura  
Rose-Marie REBOUT et Christian GUADAGNINI, CAPI  
Jean-Michel MINICONI, CRESS

### **Bastia Corsica 2028**

Vannina BERNARD-LEONI et Céline FORNALI

### Cet échantillon n'était évidemment pas exhaustif

D'autres acteurs de la culture et/ou du tourisme culturel avaient été contactés mais ne pouvaient être présents ; ils pourraient également être des personnes ressources pour la suite d'une démarche collective.

- Orlando FORIOSO, TeatrEuropa
- Tommy LAWSON, Zones Libres, partenaire des Pépinières Européennes de Création Transcultures
- Véronique CALENDINI, Directrice de l'Office du Tourisme de Bastia, Festivals Creazione et In Giru
- Fabien FLORI, Festival Popolarte
- Stéphane BIANCARELLI, le Rezo
- Elsa COMELLI, Emma Lab' (projet Erasmus + Jeunesse intitulé "Peripheral Youth Makers")
- Fabien DANESI, FRAC Corsica